

Il est convenu entre

- La **FNCD**, représentée par Massy Laurent, responsable Billetterie FNCD, d'une part, et
- \_\_\_\_\_ (nom de la Compagnie)  
\_\_\_\_\_ (personne responsable)

de l'autre, un partenariat concernant l'accès à une billetterie en ligne ouverte avec la plateforme UTick, au nom de la FNCD.

### 1. Création du compte et accès

- 1.1. À la suite de la réception de la fiche d'inscription et de cette convention signée, un shop personnalisé au nom de la Compagnie sera créé ;
- 1.2. Après vérification du rendu, un lien vous sera envoyé afin de publier l'accès à votre shop auprès de votre public (via un QR code, un bouton sur votre site, etc.), ainsi qu'une invitation à rejoindre l'app Reseller qui vous permettra de gérer votre shop (jauge, accès aux données spectateurs, encodage d'invitations ou commandes internes, etc.).

### 2. Frais administratifs et de transaction

- 2.1. **La FNCD facture à la Compagnie 0,40€ par ticket payant vendu**, montant forfaitaire négocié avec UTick. En aucun cas, la FNCD ne gagne de l'argent avec le service de billetterie. Les tickets gratuits (0,00€, invitations, etc.) ne sont pas comptabilisés pour la facturation ;
- 2.2. **Le paiement sur place et par virement n'engage pas de frais bancaire ;**
- 2.3. **Le paiement par carte Bancontact engendre 0,39€ de frais par transaction**, directement prélevé via la plateforme Mollie, en lien avec notre compte UTick ;
- 2.4. **Le paiement par carte de crédit engendre 1,8%+0,29€ par transaction**, directement prélevé par la plateforme Mollie, en lien avec notre compte UTick ;
- 2.5. Des frais supplémentaires peuvent être facturés à la suite d'options choisies (places numérotées, etc.). L'échange de mail concernant l'option et la validation de celle-ci fera office d'accord pour les deux parties.

### 3. Versement des recettes

- 3.1. Dans les 10 jours maximum suivant la fin des représentations, la FNCD s'engage à reverser sur le compte de la Compagnie (mentionné sur la fiche d'inscription), le montant de la vente de tickets, après déduction des frais (voir point 2) et vérification/accord des deux parties.

### 4. Publicité

- 4.1. La FNCD dispose de son propre shop contenant les spectacles des Compagnies, accessible via [fncd.be](http://fncd.be) et ses différents canaux de communication.

### 5. Contact

- 5.1. Pour toutes questions/remarques/prises de contact : [billetterie@fncd.be](mailto:billetterie@fncd.be).

Date de l'accord : \_\_\_\_\_

Signatures :

Pour la FNCD,  Laurent Massy, responsable billetterie FNCD	Pour la Compagnie,  _____
--	---------------------------------